

# Mairie

## Nouvelles Brèves



### ARRIVEE DU DOCTEUR CRISTINA BULIMAC

Pour prendre contact ou prendre rendez-vous avec le Docteur Cristina BULIMAC, vous pouvez la joindre aux numéros suivants : **09-72-57-01-66** et au **07-87-82-67-22**

#### Horaires des consultations :

Lundi de 16h à 19h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h à 19h

### DES SAPINS POUR NOËL

Comme chaque année, la commune lance un appel aux généreux donateurs de sapins qui pourraient les mettre à disposition des Services Techniques, pour les décorations de fin d'année dans la commune, quelque soit la taille. Merci d'avance de votre générosité et merci d'en faire part à l'accueil de la Mairie.

### ASSISTANTS DE VIE INDEPENDANTS

Plusieurs habitants de la commune se sont adressés dernièrement à la Mairie pour connaître les noms des assistants de vie indépendants exerçant dans la commune. La Mairie ne possédant pas la liste des assistants de vie indépendants, ceux qui exercent ou sont susceptibles d'exercer sur la commune de Selles Saint Denis sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible à l'accueil de la Mairie.

### LES SUITES DES INONDATIONS

A la suite des sinistres dus aux inondations, le Secours Catholique a proposé de venir aussi avec ses moyens aider les sinistrés. En accord avec M. Le Maire, le Secours Catholique a visité les personnes sinistrées à partir d'une liste fournie par la Mairie. Il ne s'agit donc pas d'une action « porte à porte » de cet organisme comme certains habitants le pensent.

### LES COURRIERS DEPOSES EN MAIRIE

Les personnes qui déposent dans la boîte aux lettres de la Mairie des courriers adressés à M. Le Maire sont invités à indiquer sur les dits courriers leur nom, leur adresse et autres coordonnées. Des courriers reçus récemment seraient relatifs à des dysfonctionnements importants qui méritent des investigations pour donner les suites qu'il convient. Malheureusement, ces courriers, bien que signés (signature illisible) ne donnent aucune information sur l'auteur. Il est assez difficile d'imaginer que cela a été fait volontairement. Si tel était le cas, il s'agit de courriers anonymes dont les auteurs n'ont pas le courage d'assumer le contenu. Cela serait alors pitoyable car il s'agit d'actes de délation.

### CIMETIERE

- Rappel : L'entretien du cimetière par les services municipaux est une tâche assez lourde. Nous sommes tous satisfaits de constater que le cimetière est bien entretenu. Merci aux familles d'aider les agents communaux dans leur travail en ne laissant pas déborder les plantations en pleine terre dans les allées et en ne laissant pas ces végétaux prendre une hauteur supérieure à 0,50m. Il est évident que les arbustes qui ne respecteraient pas ces recommandations pourraient être arrachés et détruits, si nécessaire, par les services municipaux.
- Des outils et moyens pour l'entretien des sépultures sont à la disposition des familles dans le local du cimetière. Cette disposition a pour but d'éviter à celles-ci d'utiliser des outils personnels qui peuvent leur être dérobés comme constaté dernièrement. Les auteurs « indéliques » de ces emprunts sont invités à rapporter les outils en question à l'endroit où ils les ont trouvés.

## Les Festivités d'AOÛT

- **Dimanche 06 : Journée champêtre des artisans et commerçants à la salle des fêtes**
- **Lundi 15 : Tournoi de football Jonathan Deplagne au stade Christophe-Bédard**
- **Samedi 27 : Les 100 kms des étangs de Sologne**